



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Delphine Granier
delphine.granier@generationlibre.eu
0633054850
@delphinegranier

Paris, le 11 janvier 2018

Le Think tank GenerationLibre relance le combat contre le « Mégafichier ».

Le recours en excès de pouvoir de GenerationLibre contre le « mégafichier » suit son cours. Suite au Mémoire en défense remis par l'administration au Conseil d'Etat, GenerationLibre transmet ce jeudi 11 janvier de nouveaux arguments au Conseil d'Etat. Pour les avocats de GenerationLibre, le fichier TES viole de façon manifeste et indiscutable le Règlement européen sur la protection des données personnelles qui entrera bientôt en vigueur.

Le fichier « titres électroniques spécialisés » (dit TES) mis en œuvre depuis le mois de février dernier regroupe les **données biométriques de tous les Français**. Dans un premier Mémoire au Conseil d'Etat, GenerationLibre contestait la légalité du fichier TES. Suite au Mémoire en défense produit par le Ministre de l'Intérieur, nous apportons avec l'aide de Me **Rubin Sfadj** (avocat au barreau de Marseille et New York) et Me **Nicolas Gardères** (avocat au barreau de Paris) de nouveaux arguments.

Premier argument : le **fichage biométrique** de quelque 66 millions de Français est **disproportionné** au regard de l'objectif annoncé de **lutte contre la fraude**. Pour **quelques dizaines de cas** potentiellement litigieux par an, on organise la **surveillance** de l'ensemble de la population.

Second argument : dès le 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**, « *le décret attaqué portera une violation manifeste et indiscutable du droit de l'Union européenne* » détaillent les auteurs du Mémoire. Le décret organise le traitement des données biométriques sans « consentement explicite » et préalable des principaux intéressés (comme prévu à l'article 9 du RGPD). Par ailleurs, les mesures de sécurisation des données apparaissent inadaptées au **regard du risque encouru en cas de piratage ou de compromission du fichier** (comme évoqué à l'article 32 du RGPD).

Pour Gaspard Koenig, président du think-tank GenerationLibre, « *la combinaison du fichier TES et de la précédente loi Renseignement ouvrent un champ sans limite à la surveillance d'Etat. Michel Foucault redoutait dans Surveiller et Punir l'avènement d'un 'réseau de dispositifs qui seraient partout et toujours en éveil, parcourant la société sans lacune ni interruption'. Nous y sommes.* »

À PROPOS DE GENERATIONLIBRE.

GenerationLibre est un think-tank indépendant et non partisan fondé en 2013 par Gaspard Koenig. Nous défendons un libéralisme à la fois économique, politique et sociétal, plaçant l'individu et ses libertés au cœur de la politique publique. Nous élaborons des propositions pour briser les rentes publiques comme privées, et pour adapter notre organisation sociale à l'ère numérique.